

COVID-19 : communiqué de presse du dimanche 19 avril

Depuis le début du confinement, la Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole poursuivent leurs missions de service public à destination des usagers. La culture n'est pas oubliée, même pour les personnes déficientes visuelles, à la Médiathèque Jacques-Chirac. Cette dernière dévoile également la richesse de son patrimoine numérique par Internet. Les jeunes souhaitant préparer leur avenir dès maintenant peuvent, eux, contacter le Point Infos Jeunesse de Troyes pour travailler leur CV ou réfléchir à leur orientation.

o Culture

Médiathèque Jacques-Chirac

Le Club des lecteurs audio de la Médiathèque Jacques-Chirac, organisé chaque trimestre par le service Elargissement de publics à destination des usagers déficients visuels, s'est adapté à la situation de confinement. Un Club des lecteurs audio s'est tenu mercredi 15 avril pendant 1h30, à distance, grâce à une plateforme de visioconférence mise en place par l'association Valentin Haüy, partenaire de l'établissement. 17 personnes, soit plus que le nombre moyen de participants habituels, ont pris part à cette grande première qui permet à chacun de se cultiver à travers des lectures, même en restant chez soi. Une nouvelle session est d'ores et déjà prévue avant l'été. Inscription sur

<http://troyes-champagne-mediathèque.fr/la-mediathèque-et-le-reseau/infos-pratiques/> ou contact auprès sur contactmgt@troyes-cm.fr

La Médiathèque dans votre canapé La Médiathèque Jacques-Chirac (Centre, Marots et Chartreux) de Troyes Champagne Métropole vous accompagne en cette période de confinement. Pour découvrir la richesse des ressources numériques de l'établissement depuis chez vous, c'est sur Facebook que ça se passe !

Chaque semaine, plusieurs posts vous proposent des infos, conseils de lecture Ebooks, films et valorisation des titres de presse en ligne, selon cinq thématiques, dont une toute nouvelle :

A vous de jouer qui vous invite à vous amuser tout en apprenant avec *Histoire de quiz*, des questions d'histoire renvoyant vers des ouvrages et magazines issus des collections de la médiathèque, ou au travers de tutoriels de fabrication de jeux.

Les mercredis et samedis, les adeptes de jeux vidéos pourront, eux, trouver de pertinentes recommandations sur les meilleurs jeux vidéos partagés en ligne. Bientôt, découvrez également une revue de presse des ouvrages grand public pour comprendre les subtilités et possibilités de l'informatique et d'Internet en cette période de confinement.

Autre rubrique qui évolue pour mieux vous faire partager les ressources numériques de la Médiathèque, **Les tops séries du patrimoine** relaient pour vous les billets postés sur le blog 11

km de patrimoine. Avec le #TroyesMaVille, partez dès maintenant à la découverte de cartes postales anciennes ou plus récentes de Troyes, alors que *Cahier de coloriages* permet désormais aux plus jeunes de travailler leur fibre artistique. Et toujours le *Cabinet de curiosités* pour encore plus de pépites et d'anecdotes insolites !

<http://11km-patrimoine.grand-troyes.fr/cabinet-de-curiosites-1>

Les autres rubriques sont toujours accessibles :

- **Je lis, j'aime, je partage** rassemblant recommandations et coup de coeur des équipes de la Médiathèque ou du public, critiques de livres, mais aussi recettes de cuisine, séance de yoga, invitation à la détente, développement personnel, lecture de la presse, de magazines sur l'informatique...

- **Un jour, une histoire** comprenant des lectures virtuelles jeunesse en vidéos réalisées à domicile par les bibliothécaires jeunesse ;

- **C'est pas du cinéma** pour regarder des films, des documentaires en VOD, avec des recommandations sur les meilleurs oeuvres du moment.

www.troyes-champagne-mediatheque.fr et

facebook.com/mediathequejacqueschiractroyes

Pour permettre au plus grand nombre de profiter des services numériques de la Médiathèque, l'inscription est toujours possible à distance et gratuite pour tous jusqu'au mardi 30 juin 2020 en suivant les instructions sur **www.troyes-champagne-mediatheque.fr**. **Près de 1000 abonnés ont rejoint le réseau des médiathèques de Troyes champagne Métropole depuis le début du confinement !**

A savoir, les personnes déjà inscrites à la médiathèque peuvent, elles, faire une demande de prolongation de leur abonnement sur simple demande, jusqu'au dimanche 31 mai, sur l'adresse **contactmgt@troyes-cm.fr** (pour l'accès aux ressources en ligne notamment).

Pour ne pas bloquer les cartes de prêt et l'accès aux nombreux services proposés, la Médiathèque a prolongé la durée d'emprunt des documents physiques. **Celle-ci est désormais repoussée au dimanche 31 mai.**

Pour rappel, afin de ne pas pénaliser ces abonnés durant cette période, leur faciliter l'accès aux ressources numériques, les inciter à les utiliser et continuer à être en lien avec eux, les règles de prêts en téléchargement ont été élargies : - pour la presse en ligne : 20 magazines au lieu de 10 habituellement - Vidéo à distance (VOD) : 4 vidéos au lieu de 3 250 nouveautés sont en outre venues enrichir le catalogue déjà riche de 50 000 livres numériques.

o Emploi

Point Information Jeunesse A compter du lundi 20 avril, le Point Information Jeunesse de Troyes (PIJ), lieu d'accueil, d'écoute et d'information générale en direction des jeunes âgés de 16

à 25 ans, tiendra **une permanence téléphonique deux fois par semaine**, les lundi et jeudi de 9h à 12 et de 14h à 18h. Un informateur jeunesse, assurera les conseils à l'orientation, à la découverte des métiers et poursuivra l'accompagnement quant à la rédaction de CV et lettres de motivation. **Contact au 06 07 32 39 77.**

o Respect du confinement

Verbalisation Pour la journée du vendredi 17 avril, 38 verbalisations par PV-Electronique ont été enregistrées par la Police municipale pour **392 piétons et 31 véhicules contrôlés**. Samedi 18 avril, ce sont **92 véhicules et 161 piétons** qui ont fait l'objet d'un contrôle, pour 22 verbalisations. Entre le 5 mars et le 18 avril, **590 verbalisations** ont ainsi été enregistrées.

Les agents de la Police Municipale et les gardes-champêtres, en lien avec la Police Nationale et avec l'appui des agents du Centre de supervision urbain (CSU), poursuivent leur mission de surveillance générale du territoire ainsi que leurs contrôles des autorisations de déplacement dérogatoire, **en maillant de façon aléatoire le territoire pour couvrir l'ensemble des voies troyennes**. Ces contrôles peuvent donner lieu à verbalisation pour les personnes ne pouvant justifier de leur sortie. L'amende s'élève à 135EUR, portés à 200EUR en cas de récidive. Les Agents de Surveillance de la Voie publique poursuivent, en parallèle, leur mission de surveillance de la voie publique, de respect des arrêtés municipaux et de distribution de documents d'information.

o Salubrité publique

Collecte des ordures ménagères et du tri cette semaine

Pour rappel, à Troyes, la collecte des ordures ménagères n'est plus assurée qu'une fois par semaine, au lieu de deux fois en temps normal, sur les secteurs Nord et Sud de Troyes, scindés chacun en deux zones. Pour le secteur Centre, elle est assurée trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis, au lieu de quatre en temps normal. A La Chapelle Saint-Luc, la collecte des ordures ménagères sur les secteurs « Vieille ville - Fouchy » et « Vieille ville - Gare » est désormais effectuée en une fois chaque vendredi.

À Troyes et Rosières-près-Troyes, la collecte du tri a dorénavant lieu une semaine sur deux.

Les collectes des ordures ménagères et de tri, à Troyes, Rosières-près-Troyes et La Chapelle Saint-Luc, pour la semaine du lundi 20 au samedi 25 avril, sont organisées comme suit :

Lundi 20 avril

- Collecte des ordures ménagères sur le **secteur Nord de Troyes (quartiers Marots et**

Gambetta)

- Collecte du tri à **Rosières-près-Troyes**

Mardi 21 avril

- Collecte des ordures ménagères sur le **secteur Nord de Troyes (quartiers Ecrevolles et Paix)**
- Collecte des ordures ménagères sur le **secteur Centre-Ville de Troyes**
- Collecte des ordures ménagères sur le **secteur Sud de Rosières-près-Troyes**

Mercredi 22 avril

- Collecte des ordures ménagères sur le **secteur Sud de Troyes (quartiers Brossolette et Chartreux)**
- Collecte du tri sur les **secteurs Nord et Centre de Troyes**

Jeudi 23 avril

- Collecte des ordures ménagères sur le **secteur Sud de Troyes (quartiers Blossières et Moline)**
- Collecte des ordures ménagères sur le **secteur Centre-Ville de Troyes**

Vendredi 24 avril

- Collecte des ordures ménagères sur les **secteurs « Vieille ville - Fouchy » et « Vieille ville - Gare » à La Chapelle Saint-Luc**
- Collecte des ordures ménagères sur le **secteur Nord de Rosières-près-Troyes**

Samedi 25 avril Collecte des ordures ménagères sur le **secteur Centre-Ville de Troyes**

Le contenu des sacs de tri étant imputrescible et non périssable, nous vous remercions, dans la mesure du possible, de les conserver à votre domicile jusqu'à la prochaine collecte sélective.

Pour lors, dans toutes les autres communes de Troyes Champagne Métropole et en dehors des encombrants, toutes les collectes sont assurées comme habituellement.

Nous vous remercions de sortir vos bacs d'ordures ménagères ou sacs de tri **la veille au soir de la collecte.**

o Commerces

Marquages au sol

Les commerçants qui noteraient une affluence nécessitant de renforcer la facilitation de la distanciation sociale et ceux autorisés à rouvrir à la suite des décisions du gouvernement, peuvent toujours se faire connaître sur manager-commerce@ville-troyes.fr pour bénéficier des marquages au sol réalisés sur l'espace public par la Ville de Troyes.

Depuis le 18 mars, les gardes-champêtres de la Ville de Troyes, en liaison avec les commerçants et professionnels concernés, réalisent en effet des marquages au sol à la peinture sur l'espace public au droit des magasins troyens. Ils permettent notamment aux commerçants autorisés à rester ouverts, de faire respecter les distances minimales nécessaires entre les clients.

Livraison de parois anti-projection

Dès le début du confinement, les services techniques de la Ville de Troyes ont réalisé des parois de protection anti-projections en plexiglas, pour les commerces pouvant demeurer ouverts.

Ont été dotés en priorité les commerces non concernés par la dotation en masques et les radiologues dont le personnel est en prise avec des patients suspectés COVID-19 pour la réalisation de clichés des poumons sur prescriptions médicales. Ainsi, au 9 avril, **123 parois anti-projections ont été distribuées par les managers du commerce à 78 commerces troyens.**

Cependant, face à des problèmes d'approvisionnement en matières premières, la Ville de

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troyes n'est plus en mesure actuellement, malgré la mobilisation des services municipaux, de confectionner ces cloisons et donc de satisfaire les demandes.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr